



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
28 avril 2014
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2014

23-27 juin 2014, Genève

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Projet de descriptif du programme de pays pour le Timor-Leste

Assistance proposée : 15,5 millions de dollars : 10 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 5,5 millions de dollars provenant des modalités de cofinancement ou d'autres ressources, y compris les ressources ordinaires

Période du programme : 5ans (2015-2019)

Cycle d'assistance : Troisième

Catégorie sur la base
de la décision 2013/31 : Orange

Assistance proposée

(En millions de dollars)

<i>Domaines d'action du plan stratégique</i>		<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Résultat 1	Santé procréative et sexuelle	4,5	3,5	8,0
Résultat 2	Adolescents et jeunes	1,5	0,5	2,0
Résultat 3	Égalité des sexes et autonomisation des femmes	1,0	0,5	1,5
Résultat 4	Dynamique des populations	2,0	1,0	3,0
	Coordination et aide au programme	1,0	–	1,0
Total		10,0	5,5	15,5



I. Analyse de la situation

1. Le Timor-Leste est un État sortant d'un conflit qui fait depuis peu partie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Des élections présidentielle et parlementaires se sont tenues pacifiquement en 2012 et la présence de maintien de la paix des Nations Unies, qui avait duré 13 ans, s'est achevée à la fin de cette même année. Le pays tire 14 milliards de dollars du pétrole, tandis que le PNB par habitant s'élève à 3 670 dollars. Toutefois, près de 50 % de la population vit dans la pauvreté et les réserves pétrolières sont limitées et pourraient être épuisées en 2024.

2. Le Timor-Leste subit souvent des catastrophes naturelles localisées liées à la variabilité du climat. Globalement, 78,5 % des Timorais ont été victimes de chocs dus à des risques naturels.

3. En 2010, la population du Timor-Leste atteignait 1,1 million. Le taux global de fécondité continue de diminuer, mais il s'élève à 5,7 – le record dans la région – et le taux d'accroissement de la population est de 2,9 %. Le taux global de fécondité est nettement plus élevé dans les zones rurales (6,0) que dans les zones urbaines (4,2). Le pays enregistre un gonflement de la proportion de jeunes dans la population, ceux âgés de 10 à 24 ans représentant 32 % de l'ensemble de la population.

4. L'accroissement de la population devrait exercer des pressions croissantes aussi bien sur l'économie que sur les ressources et les services sociaux. Nombre des facteurs sous-jacents qui ont favorisé la crise politique de 2006 perdurent – chômage des jeunes élevé (24,8 % chez les 15 à 24 ans en 2010), manque de possibilités et désavantages et marginalisation perçus.

5. Les taux de fécondité varient considérablement selon le lieu de résidence, le district, le niveau d'instruction et le quintile de richesse. La majorité de la population (70 %) vit dans les zones rurales et souffre de disparités en matière d'accès aux établissements ouverts au public et aux autres infrastructures existantes.

6. Les estimations du taux de mortalité maternelle varient entre 300 et 570 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux s'établit à 1 037 pour les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans. Seulement 30 % des accouchements sont actuellement assistés par du personnel de santé qualifié et la proportion des accouchements dans des établissements de soins est faible, s'établissant à 20 %. Le taux de mortalité infantile est de 74 décès pour 1 000 naissances vivantes.

7. Le taux d'utilisation de la contraception chez les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans a doublé entre 2003 et 2009/2010, atteignant 22 %, et stagne depuis. Près d'une femme âgée de 15 à 49 ans sur trois a des besoins de planification familiale non satisfaits, les femmes âgées de 20 à 24 ans étant celles qui en pâtissent le plus.

8. Le Timor-Leste enregistre des pénuries importantes en matière de personnel de santé – moins de la moitié des postes de santé dans le pays sont pourvus de personnel formé aux soins obstétricaux. En vue d'accroître la capacité humaine dans le système de santé, les médecins timorais reçoivent actuellement une formation dans des écoles de médecine à Cuba. Au total, 400 Timorais ont déjà obtenu leur diplôme et ont regagné le Timor-Leste et 600 autres devraient être diplômés d'ici à 2015.

9. En 2010, 36 % des femmes âgées de 15 à 29 ans ont indiqué avoir subi des violences physiques et 75 % des femmes mariées ont indiqué que l'auteur des actes de violence était un partenaire. En 2010, la loi nationale contre la violence familiale a été adoptée, suivie par un plan national d'action axé sur la coordination multisectorielle des services. Malgré une solide réforme des politiques et le rôle dynamique joué par les organisations de la société civile, les écarts entre les mécanismes de justice informels et formels, la capacité des prestataires de services et les problèmes d'application, en particulier dans le secteur de la santé, indiquent que la violence contre les femmes et les filles demeure un problème considérable dans l'ensemble du pays.

10. Bien que le Timor-Leste soit considéré comme ayant un faible taux de prévalence du VIH (0,2 %), il y a une épidémie concentrée parmi les principaux groupes de population touchés – les travailleurs du sexe (1,5 %) et leurs clients, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (1,3 %) et les transsexuels (2,6 %). De nombreux jeunes gens n'ont pas les connaissances et les compétences pratiques pour gérer les infections transmises sexuellement et le risque d'infection au VIH dans un environnement de plus en plus difficile. Les jeunes qui ont une bonne compréhension générale du VIH sont nettement moins nombreux dans le quintile de richesse le plus bas (11 %) que dans le quintile le plus élevé (35 %).

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

11. Le deuxième programme de pays (2009-2013) a visé à travailler en collaboration avec les parties prenantes pour assurer : a) un accès équitable à des services de santé procréative de qualité; b) des réponses globales à la violence sexiste; c) la sensibilisation des jeunes afin qu'ils puissent effectuer des choix en connaissance de cause en vue de mener une vie saine et productive; et d) une capacité institutionnelle renforcée du bureau de statistique national et de ses systèmes d'exploitation.

12. L'évaluation du deuxième programme de pays réalisée en 2012 a souligné un certain nombre de réalisations importantes, notamment : a) la révision de la stratégie nationale de santé procréative; b) l'élaboration d'une stratégie de communication axée sur la modification du comportement; c) la normalisation du programme de formation à la profession de sage-femme à l'Université du Timor-Leste; d) l'existence d'une unité de planification familiale dans 67 % des centres de santé communautaires; e) l'élaboration de la loi sur la violence conjugale et la sensibilisation à celle-ci; f) l'approbation d'un plan national d'action sur la violence sexiste; et g) la réalisation du recensement de la population et de l'habitation de 2010.

13. L'évaluation a identifié un certain nombre d'enseignements tirés et a fait des recommandations utiles pour le prochain cycle de programmation (2015-2019). Dans le domaine de la santé procréative et sexuelle, il a recommandé : a) de développer la capacité des formateurs et superviseurs nationaux en matière de maternité sans danger, de planification familiale, de violence sexiste et de santé procréative et sexuelle des adolescents; et b) de continuer à renforcer les systèmes intégrés relatifs à la santé sexuelle et reproductive, notamment les capacités des systèmes informatiques de gestion logistique du Ministère de la santé. Dans le

domaine de l'égalité des sexes, elle a recommandé : c) de renforcer le rôle du secteur de la santé dans le traitement des questions ayant trait à la violence sexiste; et d) d'intensifier le renforcement des capacités aux niveaux du pays, des districts et des collectivités en vue d'améliorer les activités de prévention, d'intervention et de plaider en matière de violence sexiste. Dans le domaine de la population et du développement, elle a recommandé : e) de continuer à prêter un appui à la préparation des recensements quinquennaux et des autres enquêtes; et f) de poursuivre l'élaboration d'une politique nationale en matière de population qui assure l'intégration des questions relatives à la population, à la santé procréative et à l'égalité des sexes dans tous les programmes sectoriels.

III. Programme proposé

14. Le troisième programme de pays proposé pour la période 2015-2019 est aligné sur le Plan de développement stratégique national (2011-2030), le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2015-2020 et le plan stratégique du FNUAP (2014-2017). Il a été élaboré conjointement avec le Gouvernement, en s'appuyant sur l'analyse de la situation démographique et les conclusions et recommandations de l'évaluation du deuxième programme de pays (2009-2013).

15. Bien que le Timor-Leste soit classé comme pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), il continue d'avoir besoin d'un appui pour préserver les progrès réalisés, faire face aux inégalités en matière de santé procréative et sexuelle liées à la situation géographique et financière et appliquer une démarche fondée sur le respect des droits. Le programme mettra l'accent sur le développement des capacités et la fourniture de services en vue d'éviter la mortalité maternelle et de réduire les besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Les activités de plaider et la concertation sur les politiques à suivre continueront de promouvoir les droits et la santé en matière de procréation, d'autonomiser les jeunes et de répondre effectivement à la violence sexiste. Le FNUAP et d'autres entités des Nations Unies, lorsque cela sera possible, établiront des programmes et projets conjoints dans les domaines de la santé maternelle, de la jeunesse, de la violence sexiste et de la production de données en vue de la prise de décisions et de la préparation et de la réponse à des situations humanitaires.

16. Le programme mettra l'accent sur les groupes vulnérables et les groupes mal desservis et accordera une attention spéciale aux jeunes femmes (de 15 à 24 ans), dont le taux de mortalité maternelle est le plus élevé, qui enregistrent le plus grand pourcentage de naissances inopportunes et le taux le plus élevé de victimes de la violence sexiste. Le programme luttera contre les écarts liés à la situation géographique en mettant l'accent sur la capitale (Dili) et cinq districts (Ainaro, Baucau, Bobonaro, Covalima et Oecusse) qui ont les plus mauvais indicateurs en matière de santé procréative et sexuelle – notamment un pourcentage plus faible d'accouchements assistés par du personnel qualifié et de demande de planification de la famille et une prévalence plus élevée de violence sexiste, d'infection au VIH et d'autres infections transmises sexuellement.

Résultat 1 : Santé procréative et sexuelle

17. *Produit 1. Renforcement de la capacité du système national de santé d'améliorer l'accessibilité et la demande de planification familiale axée sur les droits.* Pour réaliser ce produit, le FNUAP appuiera les efforts faits pour satisfaire les besoins qui ne le sont pas : a) en améliorant les connaissances et les compétences des prestataires de services au moyen de formations de qualité; b) en améliorant le système informatique de gestion logistique, la prévision et la distribution de la planification familiale et des autres produits et articles liés à la santé procréative dans les installations de santé; c) en améliorant la qualité de la communication relative au changement des comportements en vue d'accroître l'utilisation des services de santé procréative et sexuelle; et d) en renforçant la base de connaissances et la fourniture d'informations stratégiques pour l'élaboration des politiques et programmes et pour le plaidoyer.

18. *Produit 2. Accroissement de la capacité nationale de fournir des services intégrés de santé procréative et sexuelle et de combattre la violence sexiste.* Ce produit met l'accent sur le renforcement de la capacité nationale d'atteindre les cibles fixées concernant la stratégie nationale en matière de santé procréative, de santé maternelle, néonatale et infantile et de santé des adolescents en assurant un ensemble continu de soins tout au long de la vie et l'exercice des droits et l'équité en matière d'accès. Le FNUAP fournira un appui aux initiatives visant à : a) élaborer des directives nationales et des mécanismes d'assurance qualité, notamment en renforçant les capacités de surveillance de la mortalité maternelle et de lutte contre celle-ci; b) renforcer la capacité de formation basée sur les compétences des établissements de formation nationaux en institutionnalisant les relations avec les établissements de formation régionaux; c) renforcer les ressources humaines dans les secteurs de l'obstétrique, des soins obstétriques d'urgence de base et de la santé procréative et sexuelle des adolescents; d) renforcer la capacité du secteur de la santé de combattre la violence sexiste; et e) collaborer avec la société civile pour la fourniture d'informations et de services en matière de santé procréative et sexuelle des adolescents. La prévention du VIH/sida et la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles seront intégrés dans les efforts de renforcement des capacités susmentionnées en mettant un accent particulier sur les interventions ciblant les jeunes.

Résultat 2 : Adolescents et jeunes

19. *Produit 1. Accroissement de la capacité nationale d'élaborer et mettre en œuvre à l'échelon local et dans les écoles des programmes complets qui assurent la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.* Le FNUAP appuiera la réalisation de ce produit : a) en collaborant avec le Ministère de l'éducation en vue de dispenser à l'école une éducation sexuelle à large contenu et b) en prêtant un appui à une éducation à large contenu en matière de santé procréative et sexuelle pour les jeunes hors milieu scolaire au moyen d'approches et de partenariats novateurs. Ces programmes encourageront les jeunes à utiliser les informations et les services relatifs à la santé procréative et sexuelle.

Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

20. *Produit 1. Renforcement de la capacité des institutions gouvernementales compétentes et des organisations non gouvernementales d'appliquer le plan*

national d'action sur la violence sexiste. Le FNUAP travaillera à la réalisation de ce produit en appuyant les efforts déployés pour : a) faire campagne au niveau national pour l'élaboration de programmes de formation pour la réponse du secteur de la santé, de formation en cours d'emploi et de renforcement des capacités et d'information dans certains districts; b) en dirigeant une réponse multisectorielle, comprenant des mécanismes d'orientation des victimes de la violence sexiste; et c) en assurant un renforcement des capacités et une assistance technique aux institutions et organisations compétentes pour qu'elles appliquent et surveillent effectivement le plan national d'action.

Résultat 4 : Dynamique des populations

21. *Produit 1. Renforcement de la capacité nationale d'utiliser des données factuelles pour élaborer, contrôler et évaluer les politiques et programmes nationaux dans les domaines de la dynamique des populations, de la santé procréative et sexuelle, de la jeunesse et de l'égalité des sexes.* Le FNUAP travaillera à la réalisation de ce produit : a) en fournissant un appui technique aux fins de la réalisation du recensement de la population et de l'habitation de 2015 et des autres enquêtes de population; b) en renforçant la capacité institutionnelle et technique de la Direction nationale de la statistique; c) en renforçant la capacité de certains ministères d'exécution au moyen de l'intégration des questions de population pertinentes dans les plans et politiques; et d) en favorisant un dialogue politique et en sensibilisant le public et les décideurs à la dynamique des populations, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

22. Le FNUAP travaillera avec le Ministère des finances qui, au Timor-Leste, supervise et surveille tous les partenaires du développement travaillant dans le pays. Le FNUAP utilisera principalement la modalité d'exécution nationale et collaborera avec d'autres organisations des Nations Unies, telles que l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et les principaux partenaires du développement.

23. De concert avec le Gouvernement, le FNUAP élaborera un plan de partenariat et un plan de surveillance et d'évaluation, et se livrera à la surveillance des programmes, notamment au moyen de visites sur le terrain, et effectuera des examens périodiques des progrès tout au long du cycle. Il créera une base de données en vue de faciliter le suivi annuel des progrès, en utilisant des indicateurs de processus et de résultats. Le FNUAP conduira des évaluations thématiques et l'évaluation indépendante de fin de programme en 2018, conformément aux directives relatives à l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

24. Le bureau de pays est composé d'un représentant et du personnel chargé des programmes et des opérations. Le FNUAP recrutera le personnel technique et de gestion nécessaire pour appuyer la mise en œuvre du programme et fournira un appui additionnel par l'intermédiaire des techniciens et des administrateurs de programmes du bureau régional du FNUAP, en fonction des besoins. Dans le cas d'une urgence, le FNUAP, en consultation avec le Gouvernement, reprogrammera les fonds en vue de faire face aux nouveaux problèmes conformément au mandat du FNUAP.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Timor-Leste

Priorité nationale : À la fin de 2030, le Timor-Leste aura une population plus saine grâce à l'accès de tous les Timorais à des services de santé de haute qualité. Cela aura eu pour effet de réduire la pauvreté, d'accroître les revenus et d'améliorer la productivité nationale.

Résultat du PNUAD : À la fin de 2020, les Timorais, en particulier les groupes les plus désavantagés, bénéficient de services de qualité adaptés ouverts à tous dans les domaines de la santé et de l'éducation et d'autres services sociaux, et peuvent mieux réagir aux chocs liés à des risques.

Résultats du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
Résultat 1 : Santé sexuelle et procréative (Disponibilité et utilisation accrues de services intégrés de santé sexuelle et procréative, y compris la planification familiale, la santé maternelle et le VIH, soucieux de l'égalité des sexes qui répondent aux normes en matière de droits de l'homme pour la qualité des soins et l'égalité d'accès)	Produit 1 : Renforcement de la capacité du système national de santé d'améliorer l'accessibilité et la demande de planification familiale axée sur les droits	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre/pourcentage d'établissements de santé dans les districts recevant un appui du FNUAP qui n'indiquent aucune rupture de stock de contraceptifs durant les six derniers mois Niveau de référence : 59/45%; niveau cible : 133/100% • Nombre/pourcentage d'établissements de santé dans les districts recevant un appui du FNUAP qui offrent au moins trois méthodes de planification familiale Niveau de référence : 94/71%; niveau cible : 133/100% • Pourcentage de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans dans les districts recevant un appui du FNUAP qui connaissent au moins trois méthodes de planification familiale Niveau de référence : 40%; niveau cible : 80% 	Ministère de la santé, Ministère de la solidarité sociale et Ministère de l'é; Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité; Fondation Alola, Marie Stopes International-Timor-Leste, Université nationale du Timor-Leste, Association médicale du Timor-Leste, Psychosocial Recovery & Development in East Timor; Organisation mondiale de la Santé; Fonds des Nations Unies pour l'enfance	8 millions de dollars (4,5 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 3,5 millions de dollars au titre des autres ressources)
	Produit 2 : Accroissement de la capacité nationale de fournir des services intégrés de santé procréative et sexuelle et de combattre la violence sexiste	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lois d'application, politiques, stratégies et directives nouvelles ou révisées relatives à la santé procréative et sexuelle qui ont été appliquées ou mises en route Niveau de référence : 6; niveau cible : 10 • Nombre/pourcentage d'établissements fournissant des soins obstétricaux d'urgence de base 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 conformément aux normes nationales Niveau de référence : 4/6 %; niveau cible : 67/100 % 		
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la demande en matière de planification de la famille qui est satisfait (15 à 49 ans) Niveau de référence : 42%; niveau cible : 70 % • Proportion de naissances assistées par du personnel qualifié (mères âgées de 15 à 49 ans) Niveau de référence : 30%; niveau cible : 65% 				

Résultats du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
		<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de femmes enceintes dans les districts recevant un appui du FNUAP qui ont un plan d'urgence ou d'intervention en cas de complication Niveau de référence : 0 % ; niveau cible : 50 % Nombre/pourcentage de districts prioritaires du FNUAP dotés d'un mécanisme opérationnel de surveillance de la mortalité maternelle et de lutte contre celle-ci Niveau de référence : 0/0 % ; niveau cible : 6/100 % 		

Priorité nationale de développement : À la fin de 2030, le Timor-Leste sera une nation progressiste forte et unie dans laquelle les droits et intérêts des citoyens les plus vulnérables seront protégés.

Résultat du PNUAD : À la fin de 2020, dans un environnement propice, les jeunes hommes et les jeunes femmes font des choix éclairés pour mener une vie plus saine et plus productive en tant que citoyens qui contribuent activement à la paix et au développement de leur pays.

<p>Résultat 2 : Adolescents et jeunes (Priorité accrue aux adolescents, en particulier les jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes nationaux de développement, notamment en mettant à leur disposition des services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation)</p>	<p><i>Produit 1 :</i> Accroissement de la capacité nationale d'élaborer et de mettre en œuvre, au niveau local et à l'école, des programmes d'éducation sexuelle à large contenu qui assurent la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes et augmentent le nombre des jeunes gens ayant accès à des informations et services complets de qualité en matière de santé procréatrice et sexuelle</p>	<p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles dans les districts recevant l'appui du FNUAP qui offrent un programme relatif à la sexualité qui est complet et conforme aux normes nationales et mondiales Niveau de référence : 10; niveau cible : 50 Nombre d'organisations et centres de jeunes dans les districts recevant l'appui du FNUAP qui mettent en œuvre des programmes de formation à l'éducation sexuelle pour les jeunes au niveau local, conformes aux normes nationales et mondiales Niveau de référence : 1; niveau cible : 20 	<p>Ministère de la santé et Ministère de l'éducation; Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports; Secrétaire à la Formation professionnelle et à l'Emploi; Catholic Youth; East Timor National Youth Council; Youth Parliament; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Volontaires des Nations Unies</p>	<p>2 millions de dollars (1,5 million de dollars au titre des ressources ordinaires et 500 000 dollars au titre des autres ressources)</p>
<p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ayant des connaissances complètes sur le sida Niveau de référence : 12 %; niveau cible : 50 % (femmes) Niveau de référence : 20 %; niveau cible : 65 % (hommes) 				

Résultats du plan stratégique du FNUAP	Produits du programme de pays	Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
--	-------------------------------	---	-------------	----------------------------------

Priorité nationale de développement : À la fin de 2030, le Timor-Leste sera une nation progressiste forte et unie dans laquelle les droits et intérêts de ses citoyens les plus vulnérables seront protégés.

Résultat du PNUAD : À la fin de 2020, les Timorais, en particulier les groupes les plus désavantagés, bénéficient de services de qualité adaptés ouverts à tous dans les domaines de la santé et de l'éducation et d'autres services sociaux, et peuvent mieux réagir aux chocs liés à des risques.

Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes (Amélioration de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits en matière de procréation, notamment pour les femmes, les adolescentes et les jeunes les plus vulnérables et marginalisées)	Produit 1 : Renforcement de la capacité des institutions gouvernementales et des organisations non gouvernementales compétentes d'appliquer le plan national d'action sur la violence sexiste	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> Nombre/pourcentage d'organisations publiques et non gouvernementales ciblées qui appliquent les procédures opérationnelles permanentes sur la violence sexiste Niveau de référence : 12; niveau cible : 20 Nombre de procédures de contrôle annuelles effectuées sur l'application du plan national d'action sur la violence sexiste Niveau de référence : 1; niveau cible : 6 Nombre d'établissements de santé dans les districts prioritaires du FNUAP qui dispensent des services intégrés aux victimes de violences sexistes et les orientent Niveau de référence : 4; niveau cible : 34 	Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité; Ministère de la solidarité sociale et Ministère de la santé; Police nationale du Timor-Leste; Women and Children's Legal Aid; Holy Spirit Salele; Fondation Alola; Youth Communication Forum	1,5 million de dollars (1 million de dollars au titre des ressources ordinaires et 500 000 dollars au titre des autres ressources)
Indicateur :				
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de femmes mariées ou l'ayant été (âgées de 15 à 49 ans) qui ont été victimes de violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime de sexe masculin au cours des 12 derniers mois Niveau de référence : 29 %; niveau cible : 20 % 				

Priorité nationale de développement : Le Gouvernement continuera d'améliorer la qualité, les délais de production, l'exactitude et l'accessibilité des données statistiques pour notre peuple.

Résultat du PNUAD : Les ministères d'exécution et les institutions compétentes ont amélioré la capacité de collecter, analyser et utiliser les données sociodémographiques désagrégées aux fins d'une planification, de contrôles et d'une budgétisation reposant sur des données factuelles et ciblant les groupes vulnérables.

Résultat 4 : Dynamique des populations (Renforcement des politiques nationales et programmes internationaux de développement par l'intégration d'analyses factuelles de la dynamique des populations et de ses liens avec le développement)	Produit 1 : Renforcement de la capacité nationale d'utiliser des données factuelles pour élaborer, contrôler et évaluer les politiques et programmes nationaux dans les domaines de la dynamique des populations, de la	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de rapports d'orientation et de rapports d'analyse détaillés établis par des ministères d'exécution sur les questions de population qui ont été publiés et diffusés Niveau de référence : 12; niveau cible : 38 Nombre d'initiatives de plaidoyer et de concertation sur les 	Ministère de l'éducation; Ministère des finances; Ministère de la santé; Ministère de la solidarité sociale; Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité et Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports	3 millions de dollars (2 millions au titre des ressources ordinaires et 1 million de dollars au titre des autres ressources)
---	---	--	---	---

<i>Résultats du plan stratégique du FNUAP</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources</i>
<p>durable, la santé procréative et sexuelle et les droits en matière de procréation, le VIH et l'égalité des sexes)</p> <p><i>Indicateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ministères d'exécution et d'institutions compétentes qui utilisent les données aux fins de la planification, des contrôles et de la budgétisation <p>Niveau de référence : 2; niveau cible : 4</p>	<p>santé procréative et sexuelle, de la jeunesse et de l'égalité des sexes</p>	<p>politiques à suivre qui utilisent des données factuelles et orientent les politiques</p> <p>Niveau de référence : 2; niveau cible : 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évaluations biennales des stratégies et des programmes intersectoriels de la politique nationale relative à la jeunesse <p>Niveau de référence : 1; niveau cible : 2</p>		<p>Total pour Coordination et aide au programme : 1 million de dollars au titre des ressources ordinaires</p>